



A 0132001

RAPPORT DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ALIMENTÉE AU GAZ NATUREL DANS LE CADRE DE L'OUVERTURE D'UN COMPTEUR

Nom installateur : AmPimex spa
 Adresse : De Houten de Straepa 604
Salvator

Organisme de contrôle : Elintek Test Inspecteur : Versant
 Référence : 04/1445/01 Tel : 0475/042466

Installation contrôlée : Adresse : _____

Date du contrôle : 25/07/10 L'habitant est : propriétaire locataire
 L'« Attestation à délivrer au Gestionnaire de réseau de distribution de gaz naturel (GRD) avant l'ouverture du compteur en application de l'Arrêté Royal du 28 juin 1971 » : est présente n'est pas présente

Caractéristiques de l'installation :

Compteur : Classe Q_{max} : 10 m³/h Fabricant : Combi-pex N° : 90312300 Index : 1185,076
G.C.
 Pression de service de l'installation intérieure : 25 mbar

Appareils d'utilisation	Type	Marque	Puissance nominale
Nombre : <u>2</u>	1 <u>BUBS</u>	<u>Voulant</u>	<u>415W</u>
	2		
	3	<u>Tapac</u>	
	...		

Conclusion : Compteur et ouvert
L'installation neuve:
 est conforme aux prescriptions correspondantes⁽¹⁾ actuellement en vigueur et **est techniquement sûre.**
 l'essai d'étanchéité donne satisfaction.
La nouvelle partie de l'installation:
 est conforme aux prescriptions correspondantes⁽¹⁾ actuellement en vigueur et **est techniquement sûre.**
 l'essai d'étanchéité donne satisfaction.
L'installation existante:
 est conforme aux prescriptions correspondantes⁽¹⁾ qui étaient d'application lors de la mise en service de l'installation et **est techniquement sûre.**
 l'essai d'étanchéité donne satisfaction.

(1) Les prescriptions correspondantes sont notamment les normes NBN D51-003, NBN D51-004, NBN B61-001 et NBN B61-002. Ces normes portent aussi bien sur la tuyauterie que sur les exigences liées aux appareils à gaz installés telles que l'amenée d'air de combustion et l'évacuation des produits de combustion.

Date : 25/07/10

Signature de l'inspecteur de l'organisme de contrôle